

En 20 ans, la Cellule de transferts périnataux a révolutionné le secours aux femmes enceintes et nouveau-nés

En mettant en réseau toutes les maternités de la région (Rhône-Alpes, puis Auvergne, depuis cette année) pour optimiser les prises en charge urgentes, la Cellule régionale de transferts périnataux, créée le 15 octobre 2002 dans les locaux du SAMU 69, à l'hôpital Edouard Herriot, a contribué à sauver la vie de nombreuses femmes enceintes et nouveau-nés.

Ce lundi-là, le téléphone n'a pas cessé de sonner. Tout comme la sage-femme installée au standard, Stéphanie GIMENEZ, la secrétaire de la Cellule régionale de transferts périnataux Auvergne-Rhône-Alpes, a dû se démultiplier : *« Nous avons reçu 16 appels, cela a été une grosse journée. D'autant que beaucoup concernaient des accouchements très prématurés, à 24-25 semaines de grossesse. Rien que dans la nuit, nous avons organisé six transferts, dont quatre nécessitant que le nouveau-né soit placé en couveuse »*. Les journées bien remplies, la sonnerie de téléphone en continu, les transferts nocturnes de femmes enceintes et/ou de nouveau-nés... depuis vingt ans, c'est le lot quotidien de la CRTP, l'un des tout premiers services du genre créés en France.



Le Pr Olivier Dupuis, la secrétaire Stéphanie Gimenez et l'une des sages-femmes de la CRTP.

Officiellement lancée le 15 octobre 2002, cette cellule pionnière est née dans l'esprit du Pr Olivier DUPUIS, gynécologue-obstétricien à l'hôpital Lyon Sud : *« Avant d'arriver aux HCL, j'avais terminé ma formation en région parisienne, où avait été mis en place le premier réseau de transferts de femmes enceintes, par un médecin de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine). J'ai voulu reproduire la même chose, mais en y ajoutant la prise en charge de nouveau-nés. L'objectif, c'était que l'on forme une structure, avec les HCL et nos confrères rhônalpins, au service de tous les professionnels de la région, pour faciliter le traitement des urgences pré et post-accouchement »*.

Plus de 60 000 femmes enceintes et/ou nouveau-nés pris en charge depuis 2002

Appuyée par la direction des Hospices Civils de Lyon, l'initiative du Professeur DUPUIS convainc rapidement les autorités sanitaires, avec deux idées fortes : la cellule fonctionnera 24h/24, 365 jours par an et sa base opérationnelle s'installera dans les locaux du SAMU 69, au cœur du centre de réception et de régulation des appels (CRRRA) de l'hôpital Edouard-Herriot. *« Il est primordial d'être joignable à tout moment car, par définition, une urgence n'attend pas. Quant à l'emplacement, cela me paraissait important d'un point de vue opérationnel de pouvoir bénéficier de l'expertise du SAMU, mais aussi de ne pas être lié à une maternité, contrairement au réseau parisien, pour garder une neutralité vis-à-vis des confrères »*, souligne le gynécologue.

En quelques mois, le projet suscite l'adhésion et l'ensemble des maternités rhônalpines intègrent la cellule. Depuis le début de l'année 2022, elles ont été rejointes par leurs pairs auvergnates. Aujourd'hui, la structure englobe la totalité des 58 maternités, publiques comme privées, d'Auvergne-Rhône-Alpes, réparties en cinq réseaux locaux (Lyon, Chambéry, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand). En 2022, le nombre d'interventions annuelles pourrait ainsi, pour la première fois, franchir la barre des 4000 (lire par ailleurs). Au total, en 20 ans, plus de 60 000 femmes enceintes et/ou nouveau-nés ont bénéficié des ressources de la Cellule régionale de transferts périnataux.

Trouver une solution pour chaque cas d'urgence qui se présente

Depuis 2002, le nombre d'interventions progresse de façon quasi-constante, en partie en raison des progrès de la médecine. *« Depuis quelques années, nous prenons en charge les nouveau-nés dès 24 semaines, ce qui fait mécaniquement augmenter les chiffres. En parallèle, les facteurs de risque se sont malheureusement développés, avec un âge moyen au premier enfant plus élevé, les problèmes du diabète, du tabac et du surpoids. Depuis 20 ans, le risque qu'un incident pré ou post-accouchement survienne reste ainsi constant, représentant environ 3% du total des naissances »*, décrit le Pr Olivier DUPUIS.

Chez les femmes enceintes, les accouchements prématurés, les ruptures de la poche des eaux ou les pré-éclampsies¹ constituent les pathologies les plus fréquentes, tandis que les nouveau-nés sont principalement victimes de détresses respiratoires et d'infections néonatales. Forte de l'exceptionnel réseau de compétences forgé avec le temps (lire encadré), la CRTP tâche de trouver une solution à chacun des cas qui se présentent. *« Il ne s'agit pas uniquement de transférer les femmes ou leurs nourrissons dans les maternités les mieux équipées. D'autant qu'un transfert n'est pas toujours possible, reprend son fondateur. Nous sommes là également pour dispenser des conseils, en direct, à l'équipe d'accouchement. Nous fonctionnons comme une véritable hotline »*.

En Rhône-Alpes, un taux de mortalité périnatale parmi les plus bas de France

Une hotline qui a largement trouvé sa place en deux décennies, générant plus de 53 000 échanges téléphoniques en 2021, un record. *« Aujourd'hui, toutes les maternités nous connaissent et nous font confiance, ce qui explique aussi la hausse*

¹ La pré-éclampsie est une maladie touchant les femmes enceintes qui associe une élévation de la pression artérielle, survenant après la 20^e semaine de grossesse (milieu du second trimestre), et une concentration de protéines dans les urines, alors que celles-ci n'en contiennent normalement pas.

Comment ça marche

Hotline joignable en permanence par le biais d'un numéro de téléphone unique, la CRTP est à disposition de tous les professionnels travaillant dans l'une des 58 maternités de la région AURA. Concrètement, quand une urgence survient, la maternité de référence - où la future mère est suivie pour sa grossesse - contacte la cellule. Pour la sage-femme qui reçoit l'appel, plusieurs options s'offrent alors, en fonction, notamment, de la classification de la maternité demandeuse*

Les cas les plus fréquents sont les propositions de transferts dans une maternité mieux équipée. Cette dernière est toujours choisie selon le critère géographique, le but étant de s'éloigner le moins possible de la maternité de référence, mais aussi de réaliser le transfert sans perte de temps inutile. Au fil des ans, le Pr Olivier DUPUIS a établi une carte très précise des trajets permettant de respecter ces critères.

Chaque soir, un recensement du nombre de places disponibles dans les maternités

Avant de contacter la maternité receveuse, la CRTP s'est déjà assurée de sa capacité d'accueil. Chaque soir, la secrétaire Stéphanie GIMENEZ fait le tour des maternités pour recenser leur nombre de places disponibles. Ensuite, pour assurer le transfert, trois types de transports sont possibles : ambulance privée, ambulance du SAMU ou hélicoptère. Si chaque cas demeure particulier, la CRTP privilégie toujours les transferts in-utero (avant la naissance) quand cela est possible, afin de ne pas séparer la mère et l'enfant.

Au-delà de la proposition de transfert, la CRTP peut également fournir une assistance en direct à la maternité demandeuse. Pour aider, à distance, à pratiquer les bons gestes ou à mettre en place le bon protocole, deux référents, présents dans chaque CHU, sont joignables à tout moment : un médecin-accoucheur (pour la femme enceinte) et un réanimateur néonatal (pour le nouveau-né). En dernier recours, la cellule peut également faire appel aux deux coordinateurs qui la dirigent, deux gynécologues-obstétriciens des HCL, le Pr DUPUIS, donc, et son confrère, le Pr Pascal GAUCHERAND.

*Il existe quatre types de maternité en France : les type 1 n'ont pas de service de néonatalogie, les types 2A en ont un, les types 2B possèdent en plus une unité de soins intensifs, à laquelle s'ajoute, pour les types 3, une unité de réanimation néonatale. En AURA, six maternités sont classées type 3 : l'hôpital de la Croix Rousse, l'hôpital Femme-Mère-Enfant, le CH de Chambéry et les CHU de Saint-Etienne, Grenoble et Clermont-Ferrand.

La CRTP en chiffres

- ↳ **60 020** dossiers traités entre le 15 octobre 2002 et le 31 décembre 2021, dont :
 - **27 186** transferts in-utero proposés (21 928 réalisés)
 - **22 791** transferts de nouveau-nés proposés (21 062 réalisés)
- ↳ **+ de 53 000** échanges téléphoniques en 2021 (uniquement en Rhône-Alpes)
- ↳ **3 888** dossiers traités en 2021 sur un total de 75 777 naissances en Rhône-Alpes
- ↳ **7 906** appels aux référents en 2021
- ↳ **78%** des transferts in-utero et **73%** des transferts de nouveau-nés effectués à proximité de la maternité de référence

régulière du nombre d'appels et donc du nombre d'interventions effectuées. Elles apprécient la qualité de notre service, d'autant que nous avons toujours cherché à l'améliorer », se félicite le Pr DUPUIS. La proximité avec le SAMU a, par exemple, permis de renforcer le lien SAMU-obstétrique-pédiatrie, contribuant au développement du transport d'urgence néonatal ainsi qu'à l'initiation d'une formation universitaire de transport pédiatrique, à l'hôpital Edouard Herriot, sous l'encadrement du Docteur Jean-Christophe BOUCHUT. Les difficultés, constatées par la CRTP au fil des ans, à prendre efficacement en charge les hémorragies du post-partum ont, elles, débouché sur la création, en 2009, d'un centre de référence de cette pathologie, à l'hôpital Lyon Sud.

En 20 ans, la cellule régionale AURA a, in fine, profité à l'ensemble du parcours de soin périnatal. Elle a, en outre, fait des émules. Deux structures construites sur le même modèle ont vu le jour à Marseille et à Montpellier. Avec le soutien appuyé d'Olivier DUPUIS et de son équipe, elles visent la même réussite qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : depuis 10 ans, notre région enregistre un taux de mortalité périnatale parmi les plus bas de France, selon les chiffres de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES).



La carte créée par le Pr Olivier Dupuis pour optimiser les trajets entre maternités est affichée à la vue de tous dans les locaux de la CRTP.

CONTACT : presse@chu-lyon.fr
Thomas LACONDEMINE - 04 72 40 74 40 / 06 74 68 65 49